

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| ■ Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| ■ Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| ■ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2440

Société :

121305

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Bouzid Bourane

Marhaba 01/01/2011

Date de naissance : 5/12/51

Adresse : A.B

Tél. : 0678285604 Total des frais engagés : 110.01.239,206 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

**Dr. BEHATE Mohamed**

Médecin Généraliste

Lot. Al Farah Doha Imm. 19 App. 2  
RDC Bd. Haj Feteh Hay Oulfa  
Casablanca - Tel: 0522 65 00 18

Cachet du médecin :

Date de consultation : 21/06/2022

Nom et prénom du malade : BOUZID Bourane

Age : 71

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : DTG

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 11/06/22

Signature de l'adhérent(e) : Mme



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12 - 06 - 2022			150.00	<i>Dr. BEHATE Almohamed Médecin Généraliste Lot. Al Faran Doura Imm. 19 Apt. RDC Bel Haj Fasq Hay Oulifa Casablanca - Tel 0522 65 00 18</i>
12 - 06 - 2022				
12 - 06 - 2022				

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>ARMED Groupe 124 N Oulfa Casablanca ICE: 000500-46000026</i>	22/06/22	239.20

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS				
DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION				
CŒFFICIENT DES TRAVAUX				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

**O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		

**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

# DOCTEUR MOHAMED BEHATE

Diplômé du Centre Hôpitalo-Universitaire

Ibn Rochd à Casablanca

Ex-Médecin Interne des Hôpitaux d'El Jadida

Ex-Médecin aux Forces Armées Royales

Médecine Générale

الدكتور محمد بحات

خريج المركز الاستشفائي الجامعي

ابن رشد بالبيضاء

طبيب داخلي بمستشفيات الجديدة سابقا

طبيب بالقوات المسلحة الملكية سابقا

الطب العام

22 - 06 - 2022

Casablanca, le :

الدار البيضاء، في:

Dr. BENZADOUNE Mohamed

19,90 x 6

4.1. ADDO 1g x 30

PHARMACIE SOUFI  
ROUTE DE RABAT N° 23  
ROUTE DE CASABLANCA  
EL OUDIA Casablanca  
TÉL : 05 22 09 69 63  
TÉL : 05 22 65 00 18 0000

13,40

21 Colchicine 1g

57,90

21 - Radial 50

48,50

4.1. 1g x 30

Tibetal 20

جزء من الوجبة المقدمة في الشقة 02 الطابق السادس، شارع الليمون الحارف امتداد العفة، لبسايسة 20190 الدار البيضاء

Lot. AL FARAH - Addoha, Imm.19, Appt N°2 RDC, Bd.Laimoun Hadj Fath Extension Oufia, Lissasta 20190 Casablanca

Tél.: 05 22 65 00 18

T = 239,20

Dr. BENZADOUNE Mohamed  
Médecin Général  
Lot. AL FARAH - Addoha Imm. 19 April 2  
RDC, Bd.Laimoun Hadj Fath Extension Oufia  
Casablanca 20190 Casablanca  
Tél.: 05 22 65 00 18

13,90

1 0 0 2 0 0 6  
2 0 0 3 0 7 6  
3 0 0 3 0 7 6

19,90

LOT: 22021 PER: 01/2027  
PPV: 48,50 DH

19,90

LOT : 5104  
PER : 04/25  
PPV : 57,90 DH

19,90

19,90

19,90

19,90